



LIMOGES

ARTS DU FEU
ET INNOVATION

Le **27 MAI 2026**

LE MAIRE

Monsieur Maurice BARATE
Préfet de la Haute-Vienne
Préfecture
87031 LIMOGES CEDEX

Affaire suivie par : Mme DUPUY MATHIES
Tél : 05 55 10 56 54
N/ REF. : 26-076

OBJET : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
Nouvelle Unité de Valorisation Énergétique sur la commune de Limoges.

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de l'instruction du dossier relatif à la création d'une nouvelle Unité de Valorisation Énergétique sur la commune de Limoges, vous avez sollicité mon avis par courrier en date du 27 mars 2026, conformément aux prescriptions des articles R122-7 II et R.181-18 du Code de l'Environnement.

En raison des délais impartis pour donner son avis, le Conseil Municipal ne pouvant se prononcer, je vous indique ci-dessous mes conclusions :

Après étude de ce dossier par les services municipaux, le projet s'étant attaché à diminuer les effets de l'activité sur le milieu par rapport à l'UVE actuelle, notamment pour les thèmes présentant des enjeux environnementaux et sanitaires (prévention des nuisances sonores ou olfactives, des émissions de poussières, de la pollution des eaux, du sol ou de l'air) ; il en résulte que les impacts de la future UVE sur son environnement respectent les critères réglementaires.

Aussi, j'émetts un avis favorable quant au projet de création de cette nouvelle Unité de Valorisation Énergétique à Limoges.

Mes services restent à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire